

Strasbourg, le 6 novembre 2015.

Communiqué de presse

Le Conseil Rhénan se réunit en séance plénière

Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace, Président du Conseil Rhénan, Ancien Ministre, a présidé **la séance plénière du Conseil Rhénan**, ce vendredi 6 novembre 2015, à la Maison de la Région.

Les présidents des commissions, **Daniel Adrian** (Agriculture - Environnement), **Peter Brodbeck** (Economie - Marché du travail), **M. Überwasser**, représentant Christoph Schnaudigel (Transport - Aménagement du territoire), ont tout d'abord présenté les travaux réalisés depuis la précédente séance plénière, en juin dernier.

Le Conseil Rhénan a ensuite adopté trois résolutions :

- **la conduite accompagnée à partir de 17 ans autorisée dans le Rhin Supérieur** afin de permettre aux mineurs français et allemands de conduire dans le pays voisin,
- **un accès simplifié des patients aux examens médicaux spécialisés tels que les IRM¹** : l'objectif est de réduire les délais d'accès aux examens par IRM ainsi que les obstacles administratifs qui compliquent les parcours de soins transfrontaliers. Cette problématique a fait l'objet d'études menées depuis plusieurs années par le Centre Européen de la Consommation (CEC). Celui-ci s'est d'ailleurs exprimé lors de la plénière sur les questions de santé transfrontalières,
- **les projets de transport dans la région du Rhin Supérieur et leur financement potentiel par le programme opérationnel INTERREG V Rhin Supérieur.**



© Rolf Haas / Conseil Rhénan

Cette séance a également permis d'aborder différents sujets relatifs au développement du Rhin Supérieur, notamment la **coopération avec la Conférence du Rhin Supérieur**.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a par ailleurs présenté le « **Centre rhénan d'entraînement à la maîtrise des risques fluviaux (CRERF)** ». Installé sur une ancienne péniche-tanker de 1 500 m² amarrée sur le Rhin, le CRERF est un centre de formation spécialisé principalement dédié aux sapeurs-pompiers du Rhin supérieur. Les formations dispensées portent sur les techniques de lutte face aux différents risques fluviaux (avaries de bateaux, risque chimique lié au transport de matières dangereuses, feux de bateaux, etc.). **Ce nouvel outil, qui a bénéficié d'une aide dans le cadre d'INTERREG (1,3 M €), est un projet pilote à l'échelle européenne.**

¹ Imagerie par résonance magnétique

La Plénière s'est achevée par un passage de la Présidence à la Suisse, pour l'année 2016.

Plus d'informations sur le site :
www.conseilrhenan.org (version française) / www.oberrheinrat.org (version allemande).

* * *

En annexe :

- la présentation du Conseil Rhénan et la liste des élus,
- les résolutions adoptées lors de la séance du 6 novembre 2015 : la conduite accompagnée à partir de 17 ans dans le Rhin Supérieur, l'accès simplifié des patients aux examens médicaux spécialisés et les projets de transport dans la région du Rhin Supérieur par rapport au programme opérationnel INTERREG V Rhin Supérieur,
- la présentation du Centre Européen de la Consommation,
- la présentation du Centre rhénan d'entraînement à la maîtrise des risques fluviaux (CRERF).

Service Presse
03 88 15 68 94
03 88 15 69 84

Gaëlle Tortil - 06 78 79 93 36
gaelle.tortil@region-alsace.eu
presse@region-alsace.eu